

# La définition lexicographique des dérivés sémantiques adjectivaux

Frassi, Paolo

Université de Vérone  
{paolo.frassi}@univr.it

## 1 Introduction

À la différence des définitions lexicographiques de substantifs (exemple : CHIEN I.B. ‘Mammifère carnivore très anciennement domestiqué, dressé à la garde des maisons et des troupeaux, à la chasse ou bien élevé pour l'agrément’, *Trésor de la Langue Française informatisé*, dorénavant TLFi) et de verbes (exemple : TAPOTER A. ‘Frapper légèrement du bout des doigts, à petits coups répétés’, TLFi), les définitions lexicographiques d'adjectifs n'admettent que dans un ensemble très restreint de cas des lexies adjectivales classificatrices de type hyperonymique (exemples : ACIDE B.1 ‘Piquant, voire excitant, mais non sans produire quelque agacement’, TLFi). Cette particularité – que les lexies adjectivales partagent avec les lexies adverbiales, pour lesquelles les définitions lexicographiques contenant des lexies adverbiales classificatrices de type hyperonymique sont également rares – est soulignée par les études menées par Rey-Debove (1966; 1967) et Gove (1968a, 1968b) ainsi que, plus récemment, Fellbaum – Gross – Miller (1993), Marrafa – Mendes (2006), Seppälä – Barque – Nasr (2012).

Si la définition lexicographique peut être considérée comme la description, moyennant une analyse structurée en composantes sémantiques, du signifié d'une lexie, les particularités sémantiques et syntaxiques des adjectifs jouent un rôle fondamental dans la structuration de leurs définitions dans les dictionnaires.

Les études sur l'adjectif (Bartning 1980 ; Riegel 1985 ; Goes 1999 ; Noailly 1999 ; Nowakowska 2004 ; Marengo 2012) opposent traditionnellement les adjectifs qualificatifs (exemple : *voyage agréable*, Bartning 1980 : 9) et les adjectifs relationnels ou ‘pseudo-adjectifs’, dérivant d'une base nominale (exemple : *voyage présidentiel*, Bartning 1980 : 9). Certaines de ces études – et notamment Bartning (1980) –, qui s'attachent aux restrictions morphosyntaxiques affectant les adjectifs relationnels, ne représentent qu'un outil difficilement exploitable au niveau sémantique dans le cadre de la modélisation de la définition lexicographique.

Par la présente étude nous allons essayer de rendre compte des deux particularités majeures de la structuration des définitions lexicographiques de lexies adjectivales : 1) dans la plupart des cas elles se présentent sous forme de propositions relatives (exemple : CHAUD I.A.1 ‘Qui est à une température plus élevée que celle du corps’, *Petit robert 2009*, dorénavant PR2009) ; 2) l'analyse de leur contenu ne permet que rarement l'attribution d'un genre prochain correspondant à une lexie hyperonymique. En particulier, nous nous intéressons, sur la base de la notion de *fonction lexicale* telle qu'elle a été proposée dans le cadre de la Lexicologie Explicative et Combinatoire (dorénavant LEC), branche lexicale de la Théorie Sens <=> Texte (Mel'čuk et al. 1995), à la structuration de la définition lexicographique de deux types de lexies adjectivales, les conversions pures et les dérivés sémantiques actanciels purs, en suivant la modélisation proposée dans le cadre du projet RLF (*Réseau Lexical du Français*, cf. Lux-Pogodalla – Polguère 2011 ; Barque – Polguère 2013) – dirigé par Alain Polguère, conçu et réalisé dans le cadre du laboratoire ATILF-CNRS (Nancy).

Pour ce faire, nous procédons en trois étapes.

Dans un premier temps (§ 2) nous nous occupons de rendre compte des particularités de la définition lexicographique des lexies adjectivales à partir de leur dépendance sémantico-référentielle du support nominal ainsi que de la distinction classique entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels.

Dans un deuxième temps, nous envisageons les raisons qui peuvent se trouver à la base de la formulation particulière de la définition d'adjectifs (§ 3), en nous appuyant particulièrement sur la notion de *catégorisation* telle qu'elle est proposée par les études de Dixon (1982) et Wierzbicka (1988) pour poursuivre par la particularité de la partie discours de l'adjectif, dans laquelle l'actant sémantique correspond au gouverneur syntaxique (Mel'čuk 2004a ; 2004b).

La troisième étape de notre étude concerne la prise en compte des adjectifs à partir d'une perspective différente par rapport au classement traditionnel : après avoir présenté la notion de fonction lexicale (§ 4), et brièvement illustré le projet *RLF* ainsi que ses implications au niveau de la modélisation de la définition lexicographique (§ 5), nous dégroupons les adjectifs sur la base de la distinction entre conversions pures ( $A_0$ ) et dérivés sémantiques actanciels purs ( $A_i$ ) pour proposer une structuration sémantique de leurs définitions lexicographiques (§ 6).

Notre étude s'insérant dans le cadre de la LEC, nous considérons qu'un vocable est un regroupement de lexies manifestant une intersection évidente de sens : par exemple, CRIMINEL1, 'relatif au crime' et CRIMINEL2, 'qui est un crime', sont deux lexies du même vocable CRIMINEL (cf. Polguère 2008). Conformément aux usages de la LEC, nous aurons recours aux conventions d'écriture suivantes :

- les lexèmes et les vocables s'écrivent en petites majuscules (exemple : CHAUD) ;
- les signifiés des lexèmes et des lexies sont précédés du signe « ' » et suivis du signe « ' » ;
- les autonymes et les lexies contenues dans les fonctions lexicales s'écrivent en italique.

## 2 Les particularités à la base de la définition lexicographique des lexies adjectivales

Deux aspects concernant l'adjectif ont des retombées sur la formulation de la définition lexicographique de cette partie du discours : 1) la dépendance sémantico-référentielle de l'adjectif au nom et 2) la différence entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels. Le premier aspect explique la formulation de la définition lexicographique des lexies adjectivales par des propositions relatives (§ 2.1) alors que le second concerne la décomposition sémantique du contenu des lexies adjectivales (§ 2.2). Quelques exemples issus de deux dictionnaires généraux de la langue française (TLFi et PR2009) nous permettent d'illustrer l'influence de ces deux aspects sur la pratique lexicographique (§ 2.3).

### 2.1 La spécificité de l'adjectif : la nécessité du support nominal

La relation existant entre l'adjectif et son support nominal peut être envisagée, de manière générale, sous un rapport de dépendance sémantico-référentielle. En particulier, en termes guillaumiens, l'incidence interne du substantif, à savoir son autonomie référentielle, s'oppose à l'incidence externe de l'adjectif qui constitue l'apport du support qu'il caractérise :

le propre de l'adjectif c'est de ne pas être incident à lui-même, mais à un support dont il n'emporte pas la prévision complète. L'adjectif *profond*, par exemple, pourra se dire de toutes sortes de supports auxquels le discours le fera incident d'une manière momentanée [...]. Pour ce qui est de l'adjectif *profond*, et d'une manière plus générale de n'importe quel adjectif, il implique à titre permanent la prévision d'une incidence à autre chose que lui-même (Guillaume 1973 : 203).

Cette dépendance, que les adjectifs partagent, comme le rappelle Riegel (1985), avec les noms de propriété, fait que les adjectifs qualificatifs se classent

parmi les items lexicaux qui se caractérisent par leur “incomplétude” ou par leur “dépendance” référentielle. Nous entendons par là qu'ils ne peuvent pas désigner par eux-mêmes l'occurrence particulière d'une propriété, mais réclament une expansion grammaticale qui en assure le repérage. Ils s'opposent aux items lexicaux référentiellement “autonomes” qui ont la propriété de déterminer des occurrences particulières par la seule combinaison avec des déterminants quantificateurs (Riegel 1985 : 97).

La dépendance sémantico-référentielle de l'adjectif au nom implique également, en termes de logique, que les substantifs « are more special than adjectives, they are applicable to fewer objects than adjectives [...], the extension of a substantive is less, and its intension is greater than that of an adjective » (Jespersen 1924 : 75).

Cette dépendance de l'adjectif au nom se reflète sur la description du contenu des lexies adjectivales et explique la formulation particulière des énoncés définitoires qui les concernent.

## 2.2 La différence traditionnelle entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels

La différence traditionnelle au niveau sémantique entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels – à savoir la capacité des premiers de dénoter des propriétés, capacité dont les adjectifs relationnels sont dépourvus – s'accompagne d'une différence concernant un ensemble de restrictions syntaxiques qui s'appliquent, à des degrés différents, aux adjectifs relationnels. Bartning (1980) s'attache à établir, sur la base d'un ensemble de paramètres morpho-syntaxiques, une hiérarchie pouvant expliquer les différents degrés d'application de ces restrictions syntaxiques, notamment la possibilité de prédication de la part de cette catégorie d'adjectifs.

Les classements proposés dans le cadre de cette étude priment le comportement syntaxique de l'adjectif relationnel et ne permettent que d'une manière limitée d'adopter les sous-classes d'adjectifs envisagées dans la modélisation des définitions des lexies adjectivales. En effet, Bartning (1980) parvient à identifier trois groupes d'adjectifs relationnels dans lesquels la reconstruction des relations grammaticales existant entre l'adjectif et sa tête nominale devient au fur et à mesure plus difficile : seules certaines de ces reconstructions, notamment celles où la relation grammaticale est moins évidente (exemple : *revendication culturelle* = ‘concernant la culture’ ; *guérilla urbaine* = ‘qui a lieu dans les rues’) représentent des paraphrases possibles de la lexie adjectivale, alors qu'une grande partie de ces reconstructions ne rend pas compte de l'analyse du contenu des adjectifs (exemple : *élection présidentielle* = X élit le président ; *cerveau humain* = l'homme a un cerveau etc.).

Nowakowska (2004) propose une approche différente, en introduisant un critère lexical et un critère argumental. La présence d'un critère lexical permettrait plus facilement l'exploitation des gloses des adjectifs relationnels dans un cadre lexicographique mais demeure difficilement applicable à la modélisation à proprement parler d'une définition lexicographique, tout au moins dans les termes que nous allons proposer plus loin (cf. §§ 5 et 6) : l'objectif de Nowakowska étant de rendre compte de la prédicativité de l'adjectif relationnel, celui-ci, qui véhiculerait un sémantisme différent par rapport à l'adjectif qualificatif, « est défini comme un adjectif dénominal qui véhicule le même concept que sa base nominale » (Nowakowska 2004 : 259). Ainsi, dans aucun cas, un adjectif relationnel ne serait analysable, du point de vue sémantique, en termes plus simples (exemples : PRÉSIDENTIEL (*voyage présidentiel*) = ‘du président’ ; CUBIQUE (*objet cubique*) = ‘qui a la forme d'un cube’) car il est profondément ancré à la lexie nominale dont il est le dérivé morphologique ; en outre, le classement des adjectifs relationnels dépend largement du critère argumental, à savoir des propriétés syntaxiques de la lexie adjectivale.

De notre point de vue, la distinction traditionnelle adjectif qualificatif/adjectif relationnel ne répond pas seulement à l'application ou moins d'un ensemble de restrictions ou critères syntaxiques mais repose également, comme le rappelle Marengo (2012 : 13), sur le critère de la hiérarchie notionnelle, « qui gère les relations entre les représentations mentales des choses de l'univers ». D'autres critères, comme la construction de la référence (à partir de laquelle Marengo (2012) propose l'existence d'*adjectif*

*constructeurs de la référence*) ou la prédication (cf. Marengo 2012 : 13) peuvent être pris en compte, mais dans le cadre d'une étude portant sur la structuration analytique du contenu d'une lexie adjectivale c'est le critère de la hiérarchie notionnelle qui se taille sans aucun doute la part du lion.

C'est pour cette raison que nous allons essayer (§ 4) de considérer les adjectifs indépendamment de la différence existant entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels qui repose largement sur un ensemble de propriétés syntaxiques et, dans une moindre mesure, sur les particularités sémantiques des lexies appartenant à cette partie du discours.

### 2.3 La pratique lexicographique et les définitions d'adjectifs

La formulation de la définition lexicographique d'adjectifs dépend ainsi de deux facteurs : d'une part, la dépendance sémantico-référentielle de l'adjectif au nom explique la prépondérance des définitions par propositions relatives ; d'autre part, la distinction entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels se reflète sur la modalité dont la définition lexicographique décompose le signifié de la lexie adjectivale.

La dépendance sémantico-référentielle de l'adjectif au nom concerne toutes les lexies adjectivales et n'entraîne aucune différence, au niveau lexicographique, dans leur définition, qui se présente sous forme de proposition relative dans les définitions d'adjectifs qualificatifs comme d'adjectifs relationnels (CHAUD I.A.1 'Qui a ou qui dégage une température relativement élevée' ; PRÉSIDENTIEL A.1 'qui est propre ou relatif à la fonction qu'exerce le président', TLFi).

C'est surtout au niveau de la différence entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels que la formulation de la définition lexicographique présente des variations importantes.

Si nous prenons n'importe quel adjectif qualificatif, nous nous rendons compte, en effet, que l'analyse que constitue sa définition lexicographique correspond à une véritable décomposition de son contenu : la définition de CHAUD I.A.1 reproduite ci-dessus inclut un genre prochain ('qui a ou qui dégage une température') et une différence spécifique ('relativement élevée').

La définition lexicographique d'un adjectif relationnel, par contre, ne fait qu'explicitier le rapport existant entre le support nominal et le radical dont l'adjectif lui-même est le dérivé : TÉLÉPHONIQUE (*communication téléphonique*) = 'qui se fait, qui a lieu par téléphone' (TLFi) ; MINISTÉRIEL (*crise ministérielle*) = 'relatif au ministère, au gouvernement' (PR2009).

## 3 Autres spécificités des lexies adjectivales

D'autres aspects caractérisant les lexies adjectivales ont des effets sur la description analytique de leur contenu sous forme de définition lexicographique. En particulier, leur impossibilité de catégoriser, dont nous nous occupons dans un premier temps (§ 3.1) et l'écart entre actants syntaxiques profonds et actants sémantiques, dont nous traitons par la suite (§ 3.2). C'est sous l'éclairage de ces réflexions que nous tentons, dans un dernier temps (§ 3.3), une relecture des définitions lexicographiques traditionnelles déjà présentées en 2.3.

### 3.1 Une question d'isomorphisme : la catégorisation des lexies adjectivales

La pénurie d'hyperonymes qui caractérise le lexique adjectival ne correspond pas à l'impossibilité de placer les lexies appartenant à cette partie du discours dans une catégorie sémantique particulière en leur associant une étiquette sémantique. Si tout système d'étiquetage sémantique paraîtrait mieux s'adapter aux lexies nominales puisque le lexique nominal présente une hiérarchie particulièrement riche en hyperonymes – par exemple, il est intuitivement assez simple d'associer la lexie CHIEN à l'étiquette sémantique « animal » –, les autres types de lexies n'en sont pas moins 'étiquetables'. La particularité des lexies adjectivales réside dans l'impossibilité d'être étiquetées à partir d'une autre lexie adjectivale hyperonymique : aucune lexie adjectivale hyperonymique ne pourrait, par exemple, être employée pour l'étiquetage de CHAUD. Cela ne revient pas à dire que CHAUD, comme tout autre adjectif, ne peut être

étiqueté du point de vue sémantique mais que l'étiquetage doit avoir lieu à travers une paraphrase minimale (dans le cas de CHAUD = 'qui a une certaine température') s'appuyant sur une autre partie du discours, notamment le nom : « le système des étiquettes sémantiques est structuré autour des étiquettes nominales, car le Nom est justement l'entité lexicale de « nommage » ; c'est lui qui permet le mieux de désigner les classes de lexies » (Polguère 2011 : 205).

Un exemple du recours nécessaire au nom pour le classement des lexies adjectivales est représenté par Dixon (1982) qui, dans l'objectif plus général de faire état des classes universellement reconnues d'adjectifs (dénommées « semantic types »), propose sept classes sémantiques pour les adjectifs : 1. « Dimension » (*big, large* etc.) ; 2. « Physical property » (*hard, soft* etc.) ; 3. « Colour » (*black, white* etc.) ; 4. « Human propensity » (*jealous, happy* etc.) ; 5 « Age » (*young, old* etc.) ; 6. « Value » (*good, bad* etc.) ; « Speed » (*fast, quick* etc.).

Le développement du lexique nominal en une hiérarchie notionnelle permettant de contenir des mots classificateurs s'explique aussi par le fait que la notion de catégorie est implicite dans la nature et dans la fonction du nom, alors qu'elle ne l'est pas dans la nature et dans la fonction de l'adjectif. Comme le rappelle Wierzbicka (1988), la différence essentielle entre un nom et un adjectif, par-delà la distinction traditionnelle qui veut que les noms désignent des « substances » et les adjectifs désignent des « qualités », réside dans le fait que « a noun is comparable to an identifying construction : 'that's the kind of person that this person is'. An adjective, on the other hand, is comparable to a simple predicate compatible with many other such predicates : 'this person is X, Y, Z' » (Wierzbicka 1988 : 468). On trouverait là la raison pour laquelle le lexique adjectival se développe aussi peu dans le sens hyperonymique et, inversement, le lexique nominal est aussi riche en lexies classificatrices. Aussi, pouvons-nous expliquer la structure typique de la définition des noms, qui s'appuie toujours sur une lexie nominale catégorisatrice, son hyperonyme et, inversement, l'absence de lexies hyperonymiques adjectivales accompagnant les définitions d'adjectifs.

Autrement dit, la décomposition du signifié d'une lexie adjectivale serait isomorphe à l'absence intrinsèque, chez cette partie du discours, d'une fonction classificatrice.

### 3.2 Les actants sémantiques et les actants syntaxiques profonds des lexies adjectivales

La différence entre actants sémantiques et actants syntaxiques profonds, dans la définition qui en est fournie dans le cadre de la syntaxe de dépendance (cf. Mel'čuk 1988 ; 2004a ; 2004b), constitue une explication à la structuration des énoncés définitoires de lexies adjectivales.

En logique, un prédicat est un « "binding" meaning, having open *slots* for other meanings and binding them into a coherent complex meaning » (Mel'čuk 2004a : 7). Transposé en linguistique, un prédicat sémantique d'une unité lexicale L correspond à un sens, ou actant sémantique, qui dépend de L ; la notion d'actant sémantique est indispensable pour la description des lexies à sens prédicatif, c'est-à-dire ces lexies dont le sens est un prédicat sémantique. Le prédicat sémantique peut dénoter des actions, des activités, des événements, des propriétés, des quantités etc. Par exemple, si nous considérons la lexie adjectivale GRAND, qui dénote une propriété, cette lexie pourrait être représentée, en logique, de la manière suivante : 'grand (garçon)' = *un grand garçon* où l'actant sémantique de GRAND est *garçon*.

À la différence des actants sémantiques, les actants syntaxiques concernent la façon dont la lexie détermine le comportement syntaxique de ses dépendants. Ceux-ci se distinguent en actants syntaxiques profonds et actants syntaxiques de surface. L'actant syntaxique profond d'une lexie correspond à un syntagme qui dépend syntaxiquement de la lexie en question et en exprime un actant sémantique (cf. Mel'čuk et al. 1995 : 117) ; un actant syntaxique de surface correspond aux compléments de type sujet et objet de la grammaire traditionnelle. Les actants syntaxiques profonds d'une lexie sont numérotés par des chiffres romains : le sujet grammatical d'une lexie correspond à I ; le complément direct correspond à II ; les autres compléments correspondent à III.

Soit la phrase *John builds a house*, les deux actants syntaxiques profonds de BUILD sont I= John et II =

house. Remarquons que les actants sémantiques et les actants syntaxiques profonds ont tendance à correspondre dans les lexies verbales : l'actant syntaxique profond I correspond au premier actant sémantique (*John*) et l'actant syntaxique profond II correspond au deuxième actant sémantique (*[a] house*).

Or, si nous reprenons le cas spécifique de l'adjectif, nous remarquons que le premier actant sémantique de celui-ci ne correspond pas à l'actant syntaxique profond I : dans *un grand garçon*, l'actant sémantique de la lexie GRAND correspond à (*X = garçon*) ; toutefois, au niveau des actants syntaxiques profonds la lexie adjectivale dépend de son actant sémantique ; autrement dit, il existe chez l'adjectif une particularité non négligeable qui se traduit par l'absence de correspondance entre actants sémantiques et actants syntaxiques profonds car l'actant sémantique d'un adjectif est, au niveau de la structure syntaxique profonde, son gouverneur syntaxique. Si nous considérons *un grand garçon*, la représentation au niveau des actants sémantiques est la suivante :

‘grand’ — I —> ‘garçon’

et, au niveau des actants syntaxiques profonds :

GRAND <— I — GARÇON.

De notre point de vue, cette particularité de l'adjectif contribue largement à la formulation des définitions lexicographiques des lexies appartenant à cette partie du discours, et ce des deux points de vue : leur formulation syntaxique et la décomposition de leur contenu. D'une part, au niveau de la structure syntaxique profonde, la dépendance de l'adjectif de son actant syntaxique profond – le nom – explique la formulation par proposition relative ; de l'autre, le fait que son dépendant sémantique corresponde à son gouverneur syntaxique et, donc, l'absence de correspondance entre les deux niveaux, empêcherait la possibilité de sélection d'une lexie adjectivale hyperonymique – autrement dit une étiquette sémantique adjectivale – dans le cadre de la décomposition du signifié de la lexie adjectivale.

### 3.3 Les définitions lexicographiques des lexies adjectivales : une lecture supplémentaire

Sous l'éclairage des deux caractéristiques particulières que partagent les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels, à savoir l'absence de fonction classificatrice et l'écart entre dépendance sémantique et dépendance syntaxique, nous sommes en mesure de mieux cerner la particularité des définitions lexicographiques d'adjectifs, surtout au niveau de la décomposition de leur contenu.

Si nous reprenons les définitions de CHAUD I.A.1 « Qui a ou qui dégage une température relativement élevée » (TLFi), de TÉLÉPHONIQUE (*communication téléphonique*) = 'qui se fait, qui a lieu par téléphone' (TLFi) et de MINISTÉRIEL (*crise ministérielle*) = 'relatif au ministère, au gouvernement' (PR2009) nous nous rendons compte que l'absence de lexies hyperonymiques dans l'analyse du contenu n'empêche pas l'attribution d'un genre prochain aux lexies en question : à la différence des définitions de noms et de verbes, le rôle classificateur est joué par une autre partie du discours, notamment le substantif. Dans les exemples pris en compte il s'agit de « température » pour CHAUD, « téléphone » pour TÉLÉPHONIQUE et « ministre » ou « ministère » pour MINISTÉRIEL. Autrement dit, l'absence de fonction classificatrice chez l'adjectif, ainsi que l'écart entre dépendance sémantique et dépendance syntaxique, empêchent l'attribution d'une étiquette sémantique adjectivale, mais n'empêchent pas la possibilité de classement tout court : 'qui a ou qui dégage une [certaine] température', 'qui se fait, qui a lieu par téléphone' 'relatif au ministère, au gouvernement' sont des composantes de type *genre prochain*, et jouent le même rôle que l'hyperonyme dans les définitions des lexies nominales ou verbales.

Contrairement aux lexies adjectivales, les lexies nominales, qui sont les lexies classificatrices par excellence et qui ne présentent pas d'écart entre actants sémantiques et actants syntaxiques, permettent de sélectionner un hyperonyme et, par conséquent, d'étiqueter de manière systématique la lexie en question par une autre lexie appartenant à la même partie du discours. Soit la lexie AMOUR, dans son sens 'sentiment d'attraction affective ou physique que X éprouve envers Y', les deux actants sémantiques de

AMOUR [X] et [Y] correspondent exactement à ses actants syntaxiques profonds [X=I] et [Y=II] dont AMOUR est le gouverneur syntaxique. Pour preuve, la définition que propose le TLFi, ‘attirance, affective ou physique, qu’en raison d’une certaine affinité, un être éprouve pour un autre être, auquel il est uni ou qu’il cherche à s’unir par un lien généralement étroit’, dans laquelle le genre prochain (‘attirance affective ou physique’) inclut ATTIRANCE, hyperonyme de AMOUR.

## 4 Les fonctions lexicales et les lexies adjectivales

Dans la présente section nous essayons de proposer, à travers la notion de *fonction lexicale* telle qu’elle est conçue par la LEC, un classement des adjectifs – reposant sur un critère purement lexical – autre que celui entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels : il s’agit de la distinction entre conversions pures et dérivés sémantiques actanciels purs. Pour ce faire nous introduisons la notion de fonction lexicale (§4.1) et nous présentons la spécificité des deux types de dérivés sémantiques : les conversions pures (§4.2) et les dérivés sémantiques actanciels purs (§4.3).

### 4.1 Les fonctions lexicales

La notion de fonction lexicale répond au principe général sur lequel repose non seulement la LEC mais, plus globalement, la Théorie Sens $\Leftrightarrow$ Texte. Il s’agit du principe selon lequel

a natural language may be viewed as a special kind of (logical) device which provides for the comprehension of a given utterance, i.e. the *perception of its meaning(s)* or the construction of utterances *which express a given meaning*. Then it should be a device which provides correspondences between meanings and texts, or maps the set of all possible meanings on to the set of all possible texts and vice versa (Mel’čuk 1973 : 33).

Pour la Théorie Sens $\Leftrightarrow$ Texte, « le lexique d’une langue prime logiquement sur sa grammaire » (Mel’čuk et al. 1995 : 17) et la représentation sémantique constitue le point de départ pour construire des arbres syntaxiques à l’aide du lexique (Cf. Mel’čuk et al. 1995 : 17).

Des cinq niveaux pris en compte par la Théorie Sens $\Leftrightarrow$ Texte (niveau sémantique, niveau syntaxique – profond et de surface – niveau morphologique – profond et de surface –, niveau phonologique et niveau phonétique), les fonctions lexicales se placent dans le passage du niveau sémantique au niveau syntaxique profond, là où le locuteur franchit la représentation sémantique pour se diriger vers la structure syntaxique profonde correspondante. Certaines lexies sont choisies sur un critère onomasiologique, allant d’un signifié donné à la lexie qui correspond à ce signifié. D’autres lexies, par contre, sont choisies sur la base de leurs relations avec les lexies déjà choisies. Ce choix est effectué soit sur l’axe paradigmatique, soit sur l’axe syntagmatique. Ainsi, « Lexical Functions [...] are a set of formal tools designed to describe, in a fully systematic and compact way, all types of genuine lexical relations that obtain between Lus [= lexical units] of any language » (Mel’čuk 1996 : 38).

Plus précisément, une fonction lexicale est une fonction au sens mathématique du terme qui met en jeu deux variables et qui est représentée par la formule traditionnelle  $f(x) = y$ . Les deux variables représentent l’argument de la fonction ( $x$ ) et sa valeur ( $y$ ). Par transposition dans le cadre lexicologique qui est propre à la LEC,  $x$ , argument de la fonction, est associé à une lexie  $L_1$  et  $y$ , valeur de la fonction, à une autre lexie ou à un ensemble de lexies. Le lien existant entre  $L_1$  et  $L_2$  est exprimé par le nom de la fonction  $f$  : sur la base de la nature de la relation qu’entretiennent les deux variables, ces relations peuvent être paradigmatiques ou syntagmatiques.

Un exemple de fonction lexicale paradigmatique est représenté par la fonction **Anti** (= antonyme) : soit la  $L_1$  GRAND, la fonction lexicale Anti est représentée par la  $L_2$  PETIT. Cette fonction sera formalisée de la manière suivante : **Anti**(*grand*) = *petit*.

Les dérivés sémantiques font partie des fonctions lexicales simples paradigmatiques et affectent toutes les parties du discours. Pour ce qui est des adjectifs, il existe deux grandes familles de dérivés sémantiques :

les conversions pures et les dérivés sémantiques dénotant une position actancielle.

## 4.2 Les conversions pures.

La conversion pure correspond au phénomène que Tesnière (1969 : 361) appelle *translation* : il s'agit d'une lexie dérivant d'une lexie appartenant à une autre partie du discours et partageant le contenu sémique de la lexie vedette.

Par exemple, dans le syntagme *crise ministérielle*, la lexie MINISTÉRIEL, qui signifie 'relatif au ministère', est une conversion pure de MINISTÈRE. Par ailleurs, la paraphrase de MINISTÉRIEL, 'relatif au ministère' exprime de manière évidente le sens translaté de MINISTÈRE de telle sorte que la lexie d'arrivée (MINISTÉRIEL) partage le contenu sémique de la lexie de départ (MINISTÈRE).

Les conversions pures, en tant que fonctions lexicales, sont représentées par la fonction  $A_0$ . Ainsi, la fonction lexicale de conversion pure qui relie MINISTÉRIEL à MINISTÈRE est la suivante :

$$A_0(\text{ministère}) = \text{ministériel}$$

## 4.3 Les dérivés sémantiques actanciels purs

À la différence de la conversion pure, la dérivation sémantique actancielle concerne les actants syntaxiques profonds de la lexie de départ. Ce type de dérivation couvre trois cas possibles : les dérivés actanciels *purs*, les dérivés actanciels *de potentiels* et les dérivés actanciels *de participants virtuels*. Dans le cadre de la présente étude nous allons prendre en compte uniquement les dérivés sémantiques actanciels du premier type.

Un dérivé sémantique actanciel pur correspond à un modificateur adjectival typique de l'un des actants syntaxiques profonds de la lexie  $L_1$  (=  $x$  ou argument de la fonction). Puisqu'il s'agit d'un modificateur de l'un des actants de la lexie de départ, ce dérivé adjectival est dit *actanciel* et signifie 'tel qu'il est  $i$  de  $x$ ', où  $i$  représente la position actancielle et  $x$  la lexie de départ.

Un dérivé actanciel adjectival pur est une lexie de type ADMIRATIF, modificateur adjectival typique de l'actant syntaxique profond I de la lexie ADMIRER. Du point de vue de sa structure syntaxique profonde, la lexie ADMIRER a en effet deux actants syntaxiques profonds qui correspondent aux deux actants sémantiques :  $[X=I]$  admire  $[Y=II]$ . ADMIRATIF, dans le sens 'qui admire', ne peut que représenter le modificateur adjectival du premier actant syntaxique profond de ADMIRER,  $[X=I]$  'qui admire',  $[X=I]$  est ADMIRATIF. Cette fonction lexicale est formalisée de la manière suivante :

$$A_1(\text{admirer}) = \text{admiratif}$$

Le modificateur adjectival peut affecter également le deuxième actant syntaxique profond de la  $L_1$ . Par exemple, la lexie adjectivale OUVERT est le modificateur adjectival typique du deuxième actant syntaxique profond de la lexie OUVRIR ( $[X=I]$  ouvre  $[Y=II]$ ,  $[Y=II]$  est ouvert) :

$$A_2(\text{ouvrir}) = \text{ouvert}$$

Les dérivés sémantiques – conversions pures ou dérivés sémantiques actanciels purs – ne sont pas forcément des dérivés morphologiques : par exemple, LIQUIDE<sub>Adj</sub> est une conversion pure de LIQUIDE<sub>N</sub> –  $A_0(\text{liquide}_N) = \text{liquide}_{Adj}$  – et DOUX est un modificateur adjectival typique du premier actant syntaxique profond de la lexie nominale DOUCEUR (la douceur de  $[X=I]$  ;  $[X=I]$  est doux) :  $A_1(\text{douceur}) = \text{doux}$ . Dans aucun de ces deux cas, les dérivés sémantiques ne constituent, du point de vue de la morphologie dérivationnelle, des dérivés de la lexie de départ : LIQUIDE<sub>Adj</sub> et DOUX ne sont pas, respectivement, les dérivés morphologiques de LIQUIDE<sub>N</sub> et de DOUCEUR.

Aux fonctions lexicales simples, s'ajoutent les fonctions lexicales complexes qui sont des enchaînements de fonctions lexicales simples ayant une valeur globale cumulative exprimant, de façon indécomposable, le sens de l'enchaînement entier (cf. Mel'čuk et al. 1995 : 148-149). Par exemple, CRIMINEL dans le sens

‘qui est un crime’ est un  $A_1$ Pred de CRIME : cette lexie adjectivale est non seulement un  $A_1$  en tant que modificateur typique du premier actant syntaxique profond de CRIME (le crime de  $[X=I]$  ;  $[X=I]$  est criminel), mais, puisqu’elle véhicule le sens ‘être’, elle s’enrichit de la fonction lexicale Pred.

## 5 La modélisation des définitions lexicographiques dans le cadre du projet *RLF*

Dans la présente section nous présentons brièvement le projet *RLF* (§ 5.1) pour nous concentrer ensuite sur la particularité de la structuration de la définition dans le cadre de ce projet (§ 5.2). Nous nous attachons, finalement, à la modélisation de la définition lexicographique de lexies adjectivales (§ 5.3).

### 5.1 Le projet *RLF*

Lancé en 2011, avec une durée de trois ans, le projet *RLF* (*Réseau Lexical du Français* – laboratoire ATILF-CNRS, Nancy) s’insère dans le cadre du projet *RELIEF*. *RLF* appartient aux projets de type « réseaux lexicaux » comme WordNet (Fellbaum 1998) et FrameNet (Baker et al. 2003 ; Ruppenhofer et al. 2010) : ainsi, *RLF* « is similar to a lexical system [...] : a huge network of lexical units connected by a broad range of lexical links encoding semantic or combinatorial lexical relations » (Lux-Pogodalla – Polguère 2011 : 2). En tant que réseau lexical, il n’est pas un dictionnaire au sens traditionnel du terme, car il ne fournit pas une description linéaire du lexique à travers une organisation de type textuel. Il ne s’apparente pas non plus à une organisation de type hiérarchique du lexique (ontologie). Il propose plutôt une base de données lexicales organisées selon un système de graphes lexicaux. Ce projet ne néglige pas, pour autant, la description spécifique de toutes les propriétés des unités lexicales : à l’instar des dictionnaires traditionnels, chaque unité lexicale est assortie d’un ensemble de propriétés grammaticales, d’une définition, d’une combinatoire syntaxique, d’un ensemble de liens dérivationnels encodés à travers le système des fonctions lexicales et d’une combinatoire lexicale (exemples et phraséologie).

Dans le cadre de la présente étude nous nous intéressons uniquement à la définition. Nous tenons à préciser que le projet ne prévoit pas l’implantation de définitions lexicographiques dans le court terme, les trois premières années étant consacrées à la création du réseau à travers les fonctions lexicales. Pour cette raison, les segmentations qui suivent ne constituent que des propositions et des simulations de définitions en vue de leur implantation qui n’aura lieu qu’à partir de la deuxième phase du projet.

### 5.2 La définition dans le cadre du *RLF*

La définition lexicographique conçue dans le cadre du *RLF* suit le modèle de définition telle qu’elle est proposée dans la tradition de la LEC, plus spécifiquement dans le *DEC* (*Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*) (cf. Mel’čuk et al. 1984, 1988, 1992, 1999).

Elle est donc une analyse du sens de la lexie qui prend la forme d’une paraphrase linguistique (cf. Barque – Polguère 2009 : 36). Dans le cadre du *RLF*, l’analyse du sens a lieu à travers une décomposition du contenu de la lexie qui inclut deux parties : une première partie portant sur la description de la structure actancielle de l’unité lexicale ; une seconde, contenant une paraphrase analytique, encodée à travers un langage XML, avec une composante centrale et une ou plusieurs composantes périphériques encadrées par une étiquette sémantique. La composante centrale, étiquetée <CC>, correspond à ce que la tradition lexicographique appelle « genre prochain », à savoir un incluant général, généralement un hyperonyme du défini, alors que la/les composante(s) périphérique(s) correspond(ent) à ce qui est communément appelé « différence spécifique », à savoir un ensemble de sèmes spécifiques qui détaillent le défini par rapport aux autres lexies qui sélectionnent le même hyperonyme.

Par exemple, la définition de ADMIRER est formulée de la manière suivante (exemple repris de Lux-

Pogodalla – Polguère 2011 : 6) :

```
<DEFINIENS rôle = "apprécier">
  <CC> L'individu X apprécie Y pour Z </CC>
  <PC rôle = "intensité"> beaucoup </PC>
  <PC rôle = "cause"> du fait des qualités exceptionnelles de Z </PC>
</DEFINIENS>
```

### 5.3 Les définitions des lexies adjectivales

Comme nous l'avons rappelé plus haut, la spécificité des lexies adjectivales consiste dans le fait que, à cause de l'absence d'un lexique hyperonymique pour cette partie du discours, la composante centrale doit s'appuyer sur une lexie nominale.

Ainsi, par exemple, si nous prenons un adjectif qualificatif quelconque, comme par exemple l'adjectif VERT, la définition lexicographique sera la suivante :

```
<DEFINIENS rôle = "qui a une certaine caractéristique physique = couleur">
  <CC> [X] qui a une certaine couleur </CC>
  <PC> qui est la manifestation de la couleur verte </PC>
</DEFINIENS>
```

Le problème se pose, pour nous, pour les adjectifs dits *relationnels* : d'après les analyses traditionnelles, leur signifié est généralement lié au radical dont ils sont les dérivés morphologiques ; ainsi, puisqu'ils ne sont pas des adjectifs qualificatifs, c'est-à-dire qu'ils n'expriment pas des propriétés fondamentales des êtres et des choses, la question de l'étiquetage s'avère complexe car la plupart d'entre-eux ne pourraient être classés à partir d'une étiquette nominale indiquant une catégorie à proprement parler.

Dans le cadre du *RLF* et, plus généralement, de la LEC, une partie de ce qu'on appelle traditionnellement *adjectifs relationnels* rentre dans une fonction lexicale particulière, à savoir les conversions pures. Par exemple, CRIMINEL1, dans le syntagme *loi criminelle*, signifie 'relatif au crime'. Dans ce cas, l'étiquette sémantique aura un haut degré de généralité et la composante centrale – seule composante dans la définition lexicographique – ne pourra, en vertu de son statut de conversion pure, que renvoyer à la L1, dont elle partage le même contenu sémique :

```
<DEFINIENS rôle = "qui est relatif à un acte d'un certain type">
  <CC> [X] qui est relatif au crime </CC>
</DEFINIENS>
```

Une autre partie de ces adjectifs peut constituer un modificateur typique de l'un des actants de la lexie de départ et constituer, de la sorte, un dérivé sémantique pur actanciel. Par exemple, la lexie CRIMINEL2 dans le sens 'qui est un crime' (*acte criminel, activité criminelle, action criminelle*) est un modificateur typique du premier actant syntaxique profond de CRIME. La définition lexicographique analyse le signifié de cette lexie de manière différente par rapport à CRIMINEL1 : l'étiquette sémantique se doit de rendre compte du type de fonction lexicale (A1Pred : 'qui est un acte d'un certain type') et, en plus de la composante centrale, nous trouvons des composantes périphériques :

```
<DEFINIENS rôle = "qui est un acte d'un certain type">
  <CC> [X] qui est un acte d'un certain type </CC>
  <PC > punissable par la loi </PC>
  <PC > du fait de sa contrariété à la loi </PC>
</DEFINIENS>
```

## 6 Les définitions des dérivés sémantiques adjectivaux dans le cadre du projet *RLF*

Dans la présente section nous présentons une proposition de définition des dérivés sémantiques adjectivaux dans le cadre du projet *RLF*, notamment des conversions pures (§ 6.1) et des dérivés sémantiques purs actanciels (§ 6.2), dont nous essayons de tirer finalement un bilan (§ 6.3). Dans les deux cas, nous offrirons aussi bien des exemples de modélisation pour les fonctions lexicales simples ( $A_0$  d'une part et  $A_1$ ,  $A_2$ ,  $A_3$  de l'autre) que des exemples de modélisation pour les lexies adjectivales qui sont des fonctions lexicales complexes. Chaque lexie est accompagnée d'un exemple entre parenthèses : si l'exemple n'est pas issu de la base *RLF*, nous allons en préciser la source.

### 6.1 Les conversions pures et les autres fonctions lexicales complexes

Comme nous l'avons déjà montré plus haut, la caractéristique des conversions pures est que leur définition lexicographique ne constitue pas une analyse à proprement parler car ce type de lexies est fortement ancré dans la lexie de départ :

GRAMMATICAL (Exemple TLFi : *critique grammaticale*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui est relatif à un élément de la langue">  
<CC> [X] qui est relatif à la grammaire </CC>  
</DEFINIENS>

NERVEUX (*système nerveux*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui est relatif à un élément du corps">  
<CC> [X] qui est relatif aux nerfs </CC>  
</DEFINIENS>

FAMILIAL (Exemple TLFi *consommation familiale*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui est relatif à un ensemble de personnes">  
<CC> [X] qui est relatif à la famille </CC>  
</DEFINIENS>

#### 6.1.1 Les $A_0$ affectant une inclusion ensembliste

Les  $A_0$  affectant une inclusion ensembliste sont de deux types différents, selon la typologie et la direction de l'inclusion. Ainsi, trouvons-nous des  $A_{0\supset}$  exprimant le signifié 'qui contient  $L_1$ ' ou 'qui est constitué de  $L_1$ ' (la lexie de départ est l'un des constituants de l'entité modifiée par l'adjectif), comme les lexies adjectivales LESSIVIEL et HUMAIN et des  $A_{0\subset}$ , exprimant les signifiés 'qui appartient à  $L_1$ ' ou 'qui est propre à  $L_1$ ' (la lexie de départ est l'ensemble dont l'entité modifiée par l'adjectif fait partie), comme les lexies adjectivales HUMAIN et FILIAL :

$A_{0\supset}$

LESSIVIEL (*produit lessiviel*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui contient quelque chose">  
<CC> [X] qui contient de la lessive </CC>  
</DEFINIENS>

HUMAIN (Exemple TLFi : *genre humain*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui est constitué de quelque chose">  
<CC> [X] qui est constitué d'hommes </CC>  
</DEFINIENS>

A<sub>0C</sub>

HUMAIN (Exemples TLFi : *sang humain*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui est propre à quelque chose">  
<CC> [X] qui propre à l'homme </CC>  
</DEFINIENS>

FILIAL (Exemples TLFi : *devoir filial*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui est propre à quelque chose / quelqu'un">  
<CC> [X] qui est propre à un fils, à une fille </CC>  
</DEFINIENS>

### 6.1.2 Les A<sub>0</sub>Germ

Les lexies adjectivales qui sont des A<sub>0</sub>Germ expriment des signifiés du type 'qui trouve ses origines dans L<sub>1</sub>' :

ALCOOLIQUE (Exemple TLFi : *crise alcoolique*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui a une certaine origine">  
<CC> [X] qui a son origine dans l'alcool </CC>  
</DEFINIENS>

NERVEUX (Exemple TLFi : *maladie nerveuse*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui a une certaine origine">  
<CC> [X] qui a son origine dans les nerfs </CC>  
</DEFINIENS>

## 6.2 Les dérivés sémantiques purs actanciels

À la différence des conversions pures, les dérivés sémantiques actanciels purs sont analysés du point de vue lexicographique par des définitions analytiques à proprement parler. Ces adjectifs incluent aussi bien des adjectifs qualificatifs que des adjectifs relationnels. La spécificité du lien qui les unit à la L<sub>1</sub>, notamment le fait de modifier l'un des actants syntaxiques profonds de la lexie de départ, n'est pas sans effets sur la formulation de la définition. Nous présentons, dans un premier temps, les dérivés sémantiques adjectivaux qui sont des adjectifs qualificatifs primaires et qui ne correspondent pas à des dérivés morphologiques ; deuxièmement, ceux qui sont des adjectifs qualificatifs ou des adjectifs relationnels, dérivés morphologiques ou participes passés à valeur adjectivale.

### 6.2.1 Les A<sub>i</sub> adjectifs qualificatifs

Le premier groupe des dérivés sémantiques actanciels purs est exemplifié par les adjectifs qualificatifs suivants : GRAND, JEUNE, RAPIDE.

A<sub>1</sub> (*grandeur*) = *grand*  
GRAND (*un grand meuble*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui a une certaine dimension">  
    <CC> [X] qui a une certaine dimension </CC>  
    <PC > dont le volume est supérieur à la moyenne </PC>  
</DEFINIENS>

A<sub>1</sub> (*jeunesse*) = *jeune*  
JEUNE (Exemple TLFi : *de jeunes travailleurs*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui a un certain âge">  
    <CC> [X] qui a un certain âge </CC>  
    <PC > inférieur à la moyenne </PC>  
    <PC > qui se situe entre l'enfance et l'âge mûr </PC>  
</DEFINIENS>

A<sub>3</sub> (*rapidité*) = *rapide*  
RAPIDE (*La tête encore lourde, mais ragailardi par la fraîcheur et la marche rapide, Robert se sentait mieux que dans la cave*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui a une certaine vitesse">  
    <CC> [Z (de X)] qui a une certaine vitesse </CC>  
    <PC > qui permet de parcourir un grand espace en un minimum de temps </PC>  
</DEFINIENS>

## 6.2.2 Les autres A<sub>i</sub>

Les adjectifs qualificatifs primaires ne sont pas les seuls dérivés sémantiques adjectivaux actanciels : il existe un ensemble de cas qui sont des dérivés morphologiques dénominaux ou déverbaux ou, encore, des participes passés à valeur adjectivale. Nous allons illustrer les cas suivants : GRAMMATICAL, ÉLASTIQUE, AMBITIEUX (dérivés morphologiques dénominaux) ; ACCUSATEUR (dérivé morphologique déverbal) ; OUVERT (participe passé et adjectif).

A<sub>1</sub> (*grammaticalité*) = *grammatical*  
GRAMMATICAL (*phrases grammaticales*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui est conforme à un certain type de règles">  
    <CC> [X] qui est conforme à un certain type de règles </CC>  
    <PC > dans le respect de la grammaticalité </PC>  
</DEFINIENS>

A<sub>1C</sub> (*élasticité*) = *élastique*  
ÉLASTIQUE (Exemple TLFi : *corps élastique*) :  
<DEFINIENS rôle = "qui possède une certaine propriété physique">  
    <CC> [X] qui possède une certaine propriété physique </CC>  
    <PC > qui consiste à reprendre, du moins partiellement, sa forme et son volume primitifs après avoir été soumis à une compression ou à une extension </PC>  
</DEFINIENS>

A<sub>1</sub>Manif (*ambition*) = *ambitieux*  
AMBITIEUX (Exemple TLFi : *un homme ambitieux*) :  
<definiens label = "qui manifeste un certain sentiment">  
    <CC> [X] qui manifeste un certain sentiment </CC>  
    <PC > qui se caractérise par le désir ardent de rechercher les biens qui peuvent flatter l'amour-propre </PC>

</DEFINIENS>

A<sub>3</sub>Manif (*accuser*) = *accusateur*

ACCUSATEUR (Exemple TLFi : *doigt accusateur*) :

<DEFINIENS rôle = "qui est la manifestation d'un certain acte">

<CC> [Z (de X)] qui est la manifestation d'un certain acte envers Y </CC>

<PC > l'acte consiste à accuser Y afin de le reprocher </PC>

</DEFINIENS>

A<sub>2</sub>Perf (*ouvrir*) = *ouvert*

OUVERT (*l'air est constamment renouvelé, les fenêtres restant ouvertes pendant les récréations*) :

<DEFINIENS rôle = "qui a été disposé d'une certaine manière">

<CC> [Y] qui a été disposé d'une certaine manière </CC>

<PC > afin de permettre la communication entre l'intérieur de quelque chose et l'espace extérieur </PC>

</DEFINIENS>

### 6.3 Remarques sur les différences entre les définitions des A<sub>0</sub> et des A<sub>i</sub>

Ce qui caractérise l'ensemble de ces lexies adjectivales qui sont des A<sub>0</sub> simples ou complexes est l'impossibilité de formuler un ensemble de composantes périphériques qui puissent détailler davantage le contenu de la lexie elle-même : du fait du lien de celle-ci avec la lexie de départ (cf. § 4.2), la seule composante centrale suffit comme analyse du contenu. Les conversions pures se limitent ainsi à renvoyer à la lexie de départ dans le cas des A<sub>0</sub> simples ou à expliciter le lien existant avec la lexie de départ dans le cas des A<sub>0</sub> complexes. Dans tous les cas, l'étiquette sémantique a un haut degré de généralité.

Les définitions des lexies adjectivales qui sont des A<sub>i</sub> simples ou complexes, en revanche, se caractérisent par une analyse plus détaillée du contenu rendant compte aussi bien de la composante centrale que des composantes périphériques. Plus particulièrement, les lexies de type A<sub>i</sub> qui correspondent à des adjectifs qualificatifs, et qui sont des fonctions lexicales simples, permettent l'attribution d'une catégorie sémantique à proprement parler. Les lexies de type A<sub>i</sub> qui correspondent à des fonctions lexicales complexes et qui incluent, d'après la distinction traditionnelle, aussi bien des adjectifs qualificatifs que des adjectifs relationnels, ne se bornent pas à renvoyer à une catégorie sémantique mais également, conformément aux A<sub>0</sub> complexes, à expliciter le type de fonction lexicale, soit par le lexème verbal utilisé dans la définition (POSSÉDER pour la relation d'inclusion concernant ÉLASTIQUE, MANIFESTER pour la relation de 'manifestation' concernant AMBITIEUX et ACCUSATEUR) soit au niveau du temps verbal – le passé composé – pour exprimer l'aspect perfectif de l'adjectif/participe passé.

## 7 Conclusion

Les particularités majeures des définitions de lexies adjectivales – à savoir leur formulation syntaxique et l'absence d'une unité lexicale hyperonymique – dépendent non seulement de la dépendance sémantico-référentielle de l'adjectif au nom mais également de l'impossibilité, de la part de cette partie du discours, d'assumer une fonction classificatrice ainsi que de l'écart existant entre actants syntaxiques profonds et actants sémantiques.

La distinction classique entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels peut constituer, certes, un point de départ dans l'explication du type d'étiquette nominale associable à une lexie adjectivale dans une définition analytique structurée ; toutefois, elle ne s'avère que partiellement satisfaisante : si, d'une part, les adjectifs qualificatifs sont classés à partir d'étiquettes nominales qui répondent à un critère de classification solide – « dimension », « vitesse », « âge » etc. étant de véritables catégories sémantiques –, d'autre part les adjectifs relationnels ne peuvent, puisqu'ils sont considérés comme des dérivés morphologiques, être associés à une catégorie sémantique véritablement classificatrice. Cette limite se

repercute également au niveau de la description lexicographique de lexies appartenant au même vocable : il est difficile, sur la base du seul critère morpho-syntaxique, de rendre compte, par exemple, de la différence, entre CRIMINEL1 'relatif au crime' et CRIMINEL2 'qui est un crime'.

De notre point de vue, un critère de classement sémantique pouvant rendre compte de manière suffisamment exhaustive et systématique des différentes lexies adjectivales repose sur la notion de *fonction lexicale*. Dans ce cadre, la prise en compte d'un nombre réduit de fonctions lexicales adjectivales – notamment les conversions pures et les dérivés sémantiques actanciels purs – nous a permis de dégrouper les lexies adjectivales selon le type de relations sémantiques que celles-ci entretiennent avec la lexie de départ. Cela nous a permis de recenser les particularités, dans l'analyse de leurs contenus respectifs, homogènes pour chaque catégorie : pour ce qui est de l'attribution d'une étiquette sémantique, étiquette sémantique vague pour les A<sub>0</sub> purs et les A<sub>0</sub> complexes, étiquette sémantique traditionnelle pour les A<sub>i</sub> ainsi que, généralement, pour les A<sub>0</sub> et les A<sub>i</sub> complexes, l'explicitation du type de fonction lexicale ; quant à la présence des différents types de composantes, remarquons l'absence de composantes périphériques pour les définitions de A<sub>0</sub> simples et complexes, contrairement aux définitions des A<sub>i</sub> qui prévoient aussi bien une composante centrale qu'une ou plusieurs composantes périphériques.

Ainsi, globalement, les définitions des A<sub>i</sub> se présentent comme plus riches, du point de vue de leur analyse, par rapport aux définitions des A<sub>0</sub>. Si l'on se tient à cette remarque, l'analyse du contenu d'une lexie adjectivale n'aurait pas grand-chose à gagner d'un classement à partir d'un critère sémantique. Or, la distinction entre dérivés sémantiques actanciels purs et conversions pures, permet également de dégrouper, sur la base de leur signifié, tous les vocables qui présentent, parmi les lexies qui les composent, des différences sensibles comme celle entre CRIMINEL1 et CRIMINEL2 : parmi nos exemples, GRAMMATICAL1 (A<sub>0</sub>, *critique grammaticale*) et GRAMMATICAL2 (A<sub>1</sub>, *phrases grammaticales*) ; HUMAIN1 (A<sub>0</sub>, *genre humain*) et HUMAIN2 (A<sub>0</sub>, *sang humain*) ; NERVEUX1 (A<sub>0</sub>, *système nerveux*) et NERVEUX2 (A<sub>0</sub>, *maladie nerveuse*).

Et, finalement, dans le cadre d'un réseau lexical comme le *RLF*, qui se propose de créer des connexions sémantiques et combinatoires entre unités lexicales sous forme d'un système de graphes lexicaux, la systématisation de la définition lexicographique s'avère particulièrement importante pour l'exactitude des liens qui se créent entre unités lexicales reposant sur des relations sémantiques. Plus spécifiquement, dans le cadre des adjectifs, ce projet va proposer une base de données – la première, à notre connaissance, pour le français – offrant un ensemble aussi riche et structuré de définitions et d'étiquettes sémantiques concernant cette partie du discours.

## Remerciements

Cet article a été conçu dans le cadre de notre collaboration au projet *RLF* (ATILF-CNRS, Nancy). Nous tenons à remercier A. Polguère et D. Sikora pour les remarques dont ils nous ont fait part à la suite de leur patiente relecture du présent article. Nous remercions également les relecteurs de CMLF 2014 pour leurs suggestions. Nous tenons à préciser que nous sommes responsable de toute erreur ou imprécision formelle ou conceptuelle que ce travail pourrait présenter.

## Références bibliographiques

- Baker, C.F. – Fillmore, C.J. – Cronin, B. (2003). The Structure of the FrameNetBase. *International Journal of Lexicography*, 16(3), 281-296.
- Bartning, I. (1980). *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.

- Barque, L. – Polguère, A. (2009). Structuration et balisage sémantique des définitions du *Trésor de la Langue française informatisé*. *Proceedings of the Fourth International Conference on Meaning-Text Theory*. Montréal : Observatoire de Linguistique Sens-Texte, 35-44.
- Barque, L. – Polguère, A. (2013). Enrichissement des définitions du *Trésor de la langue française informatisé* dans une perspective lexicographique. *Lexique*, 21, 221-244.
- Béjoint, H. (2004). *Modern Lexicography : An Introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Bhat, D.N.S. (1994). *The Adjectival Category. Criteria for Differentiation and Identification*. Amsterdam-Philadelphia : John Benjamins.
- Centre National de la Recherche Scientifique (1971-1994). *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*. Paris : Editions du CNRS [Accès en ligne : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>].
- De Gualmyn, M.M. – Rémy-Giraud, S. (1991). *À la recherche de l'attribut*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Dixon, R.M.W. (1982). *Where Have All the Adjectives Gone ?* R.M.W. Dixon, *Where Have All the Adjectives Gone ? And other Essays in Semantics and Syntax*. Berlin–New-York–Amsterdam : Mouton, 1-62.
- Fellbaum, C. – Gross, D. – Miller K.J. (1993). *Adjectives in WordNet*. Technical report, Cognitive Science Laboratory. Princeton : Princeton University, 26-39.
- Fellbaum, C. (1998). *WordNet : An Electronic Lexical Database*. Cambridge MA : The MIT Press.
- François, J. (2005). *L'adjectif en français et à travers les langues. Actes du colloque international de Caen (28-30 juin 2001)*. Paris : Presses Universitaires de Caen.
- Frassi, P. (2012). Des définitions pas comme les autres : les définitions d'adjectifs. F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klinger, P. Ligas, S. Prévost, S. Teston-Bonnard, 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française. Paris : EDP Sciences, 891-907.
- Gader, N. – Lux-Pogodalla, V. – Polguère, A. (2012). Hand-Crafting a Lexical Network With a Knowledge-Based Graph Editor. *Proceedings of the Third Workshop on Cognitive Aspects of the Lexicon (CogALex III)*. Mumbai : The COLING 2012 Organizing Committee, 109-125.
- Goddard, C. (2011). *Semantic Analysis. A Practical Introduction*. Oxford-New York : Oxford University Press.
- Goes, J. (1999). *L'adjectif. Entre nom et verbe*. Paris : Duculot.
- Goes, J. (2000). Genèse d'une partie du discours : l'adjectif. *Le français moderne*, 68, 2, 202-223.
- Goes, J. – Moline, E. (éd.). (2010). *L'adjectif hors de sa catégorie : actes du VI<sup>e</sup> colloque de linguistique franco-roumaine, Université d'Artois, 23-25 mai 2007*. Arras : Arras Presses Université.
- Gove, P. B. (1968a). On Defining Adjectives : part I. *American Speech*, 43, 5-32.
- Gove, P. B. (1968b). On Defining Adjectives : part II. *American Speech*, 43 (4), 243-267.
- Gross, G. (2005). Un dictionnaire électronique des adjectifs du français. *Cahiers de lexicologie*, 86, 11-33.
- Guillaume, G. (1973). *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*. Québec–Paris : Presses de l'Université Laval–Klincksieck.
- Jespersen, O. (1924). *The Philosophy of Grammar*. London : G. Allen & Unwin.
- Julien, J. (1992). L'extension de la classe adjectivale en grammaire française. *Histoire, épistémologie, langage*, 14-1, 199-211.
- Le nouveau Petit Robert*. (2009). *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Lemaréchal, A. (1992). Le problème de la définition d'une classe d'adjectifs ; verbes-adjectifs ; langues sans adjectifs. *Histoire, épistémologie, langage*, 14-1, 223-243.
- Lew, R. (2010). Multimodal Lexicography : The Representation of Meaning in Electronic Dictionaries. *Lexikos*, 20, 290-306.
- Lux-Pogodalla, V. – Polguère, A. (2011). Construction of a French Lexical Network : Methodological Issues. *Proceedings of the International Workshop on Lexical Resources*. (sous presse).

- Marengo, S. – Léard, J.-M. (2005). Ni qualificatifs, ni relationnels : la place des adjectifs référentiels au sein d'une classification sémantique globale. *Cahiers de lexicologie*, 86, 227-238.
- Marengo, S. (2007). Les adjectifs non attribués en français : blocages généraux ou classes lexicales ? *Communication, lettres et sciences du langage*, 1(1), 97-108.
- Marengo, S. (2009). Les dépendants syntaxiques de l'adjectif en français : vers un inventaire des relations syntaxiques de surface. D. Beck et al. (éds.), *Actes de la Quatrième Conférence internationale sur la Théorie Sens-Texte*. Montréal : Observatoire de linguistique Sens-Texte, 263-273.
- Marengo, S. (2012). *Les adjectifs jamais attribués*. *Syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de la référence*. Bruxelles : De Boek Duculot.
- Marrafa, P. – Mendes, S. (2006). Modeling Adjectives in Computational Relational Lexica. *Proceedings of the COLING/ACL on Main Conference Poster Sessions*. Stroudsboung PA, USA : Association for Computational Linguistics.
- Matushansky, O. (2005). Les adjectifs – une introduction. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34, 9-54.
- McNally, L. – Boleda, G. (2004). Relational Adjectives as Properties of Kinds. O. Bonami – P. Cabredo Hofherr (éds.), *Empirical Issues in Formal Syntax and Semantics*, 5, 179-196.
- Melis-Puchulu, A. (1991). Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de relation. *Lexique*, 10, 33-60.
- Mel'čuk, I. (1973). Towards a Linguistic 'Meaning $\Leftrightarrow$ Text' Model. *Trend in Soviet Theoretical Linguistics*, 18, 33-57.
- Mel'čuk, I. et al. (1984, 1988, 1992, 1999). *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : recherches lexico-sémantiques I-IV*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I. (1988). *Dependency Syntax : Theory and Practice*. Albany : State University of New York Press.
- Mel'čuk, I. – Clas, A. – Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Paris : Duculot.
- Mel'čuk, I. (1996). Lexical Functions : A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon. L. Wanner (éd.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*. Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, 37-102.
- Mel'čuk, I. (2004a). Actants in Semantics and Syntax I : Actants in Semantics. *Linguistics*, 42(1), 1-66.
- Mel'čuk, I. (2004b). Actants in Semantics and Syntax II : Actants in Syntax. *Linguistics*, 42(2), 247-291.
- Noailly, M. (1999). *L'adjectif en français*. Paris : Ophrys.
- Nowakowska, M. (2004). *Les adjectifs de relation employés attributivement*. Cracovie : Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej.
- Polguère, A. (2003). Étiquetage sémantique des lexies dans la base de données DiCo. *Traitement automatique des langues*, 44(2), 39-68.
- Polguère, A. (2008). *Lexicologie et sémantique lexicale*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Polguère, A. (2009). Lexical Systems : Graph Models of Natural Language Lexicons. *Language Resources and Evaluation*, 43(1), 41-55.
- Polguère, A. (2011). Classification sémantique des lexies fondée sur le paraphrasage. *Cahiers de lexicologie*, 98(1), 197-211.
- Ramaglia, F. (2011). *Adjectives at the Syntax-Semantic Interface*. Muenchen : LINCOM Studies in Theoretical Linguistics.
- Rey-Debove, J. (1966). La définition lexicographique. Recherches sur l'équation sémique. *Cahiers de lexicologie*, 9, 71-94.
- Rey-Debove, J. (1967). La définition lexicographique ; bases d'une typologie formelle. *Travaux de linguistique et de littérature*, V, 1, 141-159.
- Riegel, M. (1985). *L'adjectif attribut*. Paris : PUF.

- Riegel, M. (2004). La catégorie grammaticale de l'adjectif en français : entre référence et prédication. J. François (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues. Actes du colloque international de Caen (28-30 juin 2001)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, 181-206.
- Riegel, M. (2005). *Une ancienne chapelle, un pur mensonge, un vague diplôme : ou quand un simple adjectif modalise le rapport de la désignation nominale. Cahiers de lexicologie, 86*, 105-129.
- Ruppenhofer, J. – Ellsworth, M. – Petruck, M.R.L. – Johnson, C.R. – Scheffczyk, J. (2010). *FrameNet II : Extended Theory and Practice*. Berkeley CA : International Computer Science Institute.
- Selva, T. – Verlinde, S. (2003). Vers une deuxième génération de dictionnaires électroniques. *Traitement Automatique des Langues, 44(2)*, 177-197.
- Seppälä, S. – Barque, L. – Nasr, A. (2012). Extracting a Semantic Lexicon of French Adjectives from a Large Lexicographic Dictionary. *First Joint Conference on Lexical and Computational Semantics (\*SEM)*. Montréal : Association for Computational Linguistics, 161-169.
- Spohr, D. (2012). *Towards a Multifunctional Lexical Resource. Design and Implementation of a Graph-based Lexicon Model*. Berlin-Boston : De Gruyter.
- Strnadová, J. – Sargot, B. (2011). Construction d'un lexique des adjectifs dénominaux. *Actes de TALN 2011, 2*, 69-74.
- Tesnière, L. (1969). *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Wierzbicka, A. (1988). What's in a Noun ? (Or : How do Nouns Differ in Meaning from Adjectives). A. Wierzbicka, *The Semantics of Grammar*. Amsterdam : J. Benjamins, 463-497.
- Wierzbicka, A. (1992). Back to Definitions : Cognition, Semantics and Lexicography. *Lexicographica, 8*, 146-174.